

## Annexe 3a : Extrait des pages 78-79 du PLUi

### Sensibilités et enjeux environnementaux

□ **Risques et nuisances** : Le site est en marginalement situé en zone rouge et majoritairement situé en zone verte du PPRI de l'Ousse. Il est également concerné par le TRI et l'AZI, et par des nuisances sonores associées à la zone D du PEB de l'aéroport Pau-Pyrénées et des RD 501 et 817.

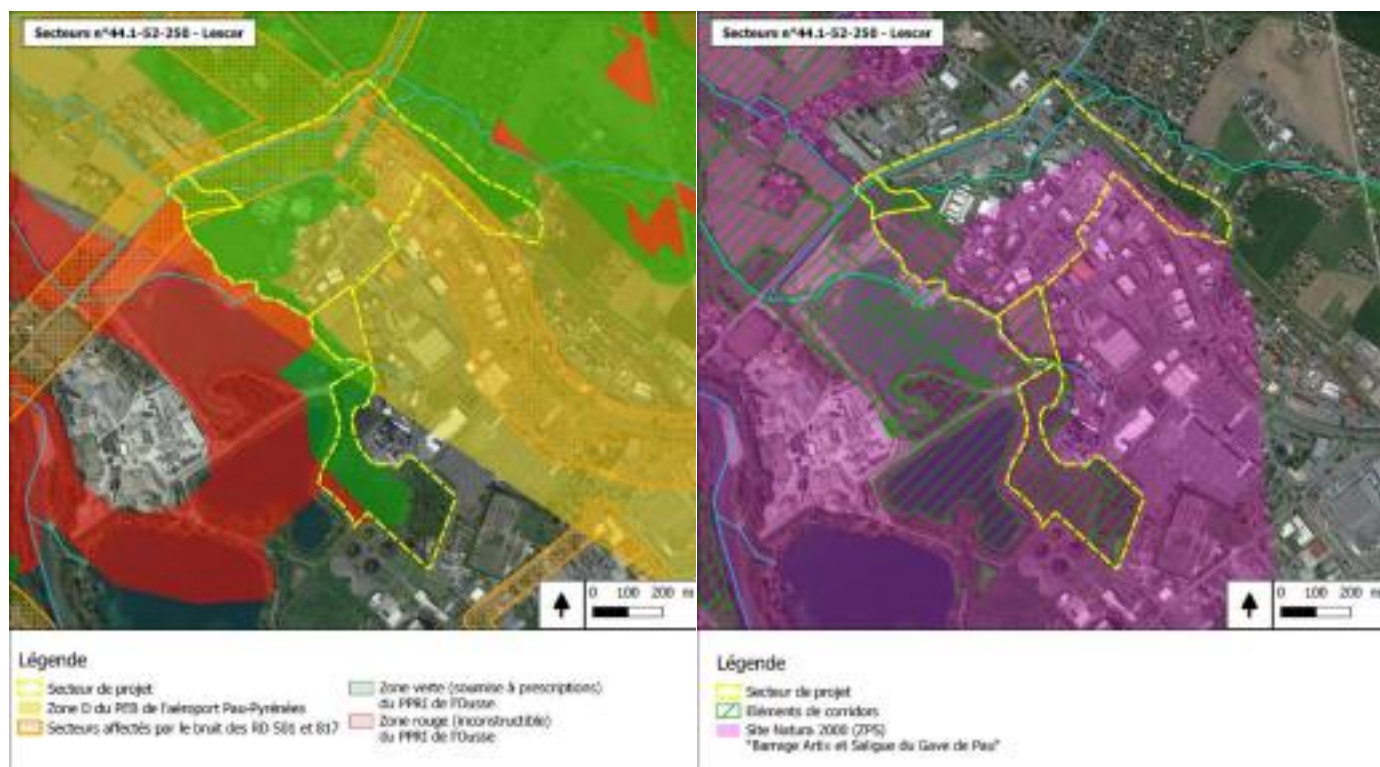
→ **Enjeu fort**

□ **Biodiversité** : Le site comprend plusieurs parcelles appartenant à des corridors de milieux ouverts et boisés. Il est traversé par plusieurs cours d'eau et leur ripisylve, dont le Lau et le Lescoure. La grande majorité du site se trouve dans les zones Natura 2000 « Barrage Artix et Saligue de la Gave de Pau » et « Gave de Pau ».

→ **Enjeu fort**

□ **Paysage** : Une grande partie du site est déjà en activité, la partie sud étant encore naturelle avec la présence de cours d'eau et de ripisylve. La partie sud est traversée par une ligne Haute tension.

→ **Enjeu moyen**



**Zone : Vert Galant**

Commune : Lescour  
Zonage : SAUV  
Surface : 5,08 ha



**Classification nature**

Prescriptions

- Espace Solaire Classé
- Espace Vert Protégé
- Emploiement réservé aux véhicules
- Objet remarquable

**Zonage**

- A
- N
- U
- Périmètre de la zone AU doublée
- Zone AU

even

**Prise en compte des sensibilités dans la traduction règlementaire**

Mesures prises dans le règlement graphique :

- Les abords et les ripisylves du Lescoure, du Lau et du cours d'eau intermittent à l'ouest sont identifiés par un Espace Vert Protégé. Ce dernier est par ailleurs protégé par un zonage naturel
- Le boisement au nord-est du site étudié est identifié en EBC
  - La partie nord-est des zones de développement initiales est identifiée en zone agricole et naturelle

Mesures prises dans l'OAP :

- L'OAP fait apparaître les zones rouges du PPRI (figuré hachuré bleu)
- Elle prévoit le maintien d'une partie des espaces aujourd'hui non urbanisés des zones de développement initiales en secteurs naturels

**Analyse des incidences résiduelles**

- Urbanisation d'éléments naturels appartenant à des éléments de corridors des milieux ouverts et boisés et situés en zones Natura 2000
    - Hausse des surfaces imperméabilisées en zone soumise au risque d'inondation
- **Impact a priori modéré (se référer à la partie 'Evaluation des incidences du PLUi sur le réseau Natura 2000')**

**Prévisions et passages**

- Périmètre OAP

**Accès et dessertes**

- Non cyclable à sens unique
- Classement plan de circulation
- Stationnement à court terme
- Non limité

**Milieu fonctionnel et sociale**

- Secteur à caractère résidentiel ou paysager
- Secteur à caractère possible d'équipement public
- Secteur à caractère possible touristique

**Inertie architecturale et urbaine**

- Non à préserver
- Traitement des façades paysagères

**Qualité environnementale et prévention des risques**

- Hydrographie
- Caractère de biodiversité à cibler
- Risque Inondation





ANALYSE DE L'INCIDENCE DES SECTEURS DE PROJET SUR LE RÉSEAU N2000

ID	Commune	Enjeux	Traduction dans l'OAP	Incidences N2000
250	Les car	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le sud ouest du site est encore naturel et en grande partie en zone Natura 2000</li> <li>Selon le DOCOB du site Natura 2000, l'occupation du sol est composée de zones rudérales et de champ d'un seul tenant intensément cultivé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'OAP prévoit le maintien d'une partie des espaces aujourd'hui non urbanisés au nord du site</li> </ul>	<p>L'urbanisation du secteur va conduire à l'artificialisation de sols peu riche mais dans un espace sensible en contact avec le Gave de Pau. Le site constitue à l'heure actuelle la seule « zone tampon » entre les activités économiques et le Gave dans ce secteur.</p> <p>L'OAP prévoit de conserver des espaces naturels.</p> <p><b>L'impact négatif sur le site Natura 2000 est modéré.</b></p>



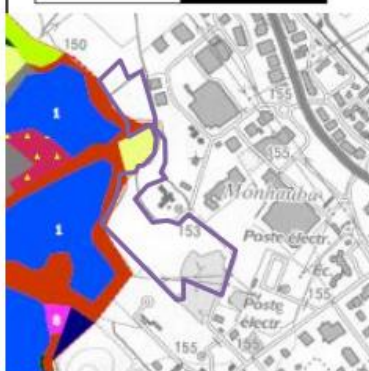
**Légende**

- Site Natura 2000 "Gave de Pau"
- Réservoir de Biodiversité retenu pour la définition de la Trame Verte et Bleue
- Secteur de projet initial

Zonage retenu

- 1AUc
- 1AUy
- 2AU rev

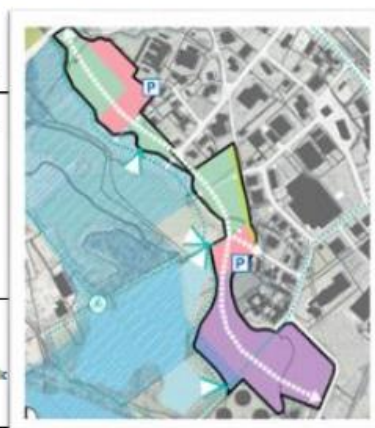
0 200 400 m



Extrait du DOCOB du Gave de Pau

- 22.1 - Eaux douces
- 82.1 - Champs d'un seul tenant intensément cultivés
- 87.2 - Zones rudérales

- Mixité fonctionnelle et sociale**
- Secteur à vocation naturelle ou paysagère
  - Secteur à vocation première d'équipement public
  - Secteur à vocation première économique



Extrait de l'OAP